



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 MAI 2023**

NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 38**

Mis en ligne le 01 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq du mois de mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - Mme CZURKA - M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI - Mme CUILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAFF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA - Mme ROVARINO - Mme LEHNERT - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - Mme SAHUN - M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. GACHET - Mme CONTICELLO

Pouvoirs :

M. PIQUET à Mme ROSADONI
Mme DESCLOUX à Mme HAMOU-THERREY
M. OULIE à Mme BERTHOLLAZ
Mme CHAUVIN à M. MERSALI
Mme CARUSO à Mme MICHEL
M. MONDOLONI à Mme MORBELLI

Absents :

M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI**BILAN D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE – RAPPORT 2021****N° Acte : 1.2**

Délibération n° 23-105

Vu la Commission, réunie le 18 juillet 2017, qui, après examen du rapport d'Analyse des Offres, a placé la société Vitrolles Dépannage/Manrique, candidat numéro 1,

Vu la délibération n°17-194 du 03 octobre 2017 relative à la délégation de service public par laquelle la Ville de Vitrolles délègue à la Société Vitrolles Dépannage/Manrique la fourrière automobile pour une durée de cinq ans.

Vu la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est tenue le 08 février 2023,

Considérant qu'il convient de présenter le rapport annuel en séance du Conseil Municipal, de le mettre à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent la séance et de communiquer au Préfet les rapports annuels de délégation de service public, conformément aux obligations de la Collectivité.

Considérant le bilan d'activité du 1er janvier au 31 décembre 2021 du délégataire « Vitrolles-dépannage/Manrique », relatif à la fourrière automobile comprenant les bilans enlèvements – destructions – remise au domaine et financiers.

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 31 mai 2023

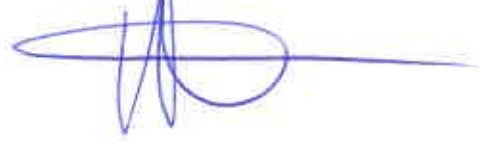
Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. SAHRAOUI



C. LANZARONE





VITROLLES DEPANNAGE

ZI des Estroublancs
1, rue d'Athènes
13127 - VITROLLES
☎ 04.42.79.13.67 ☎ 04.42.10.44.56

Monsieur le Maire
MAIRIE DE VITROLLES
Hôtel de Ville
BP 30102
13127 - VITROLLES

N/Réf :

V/Réf :

Vitrolles, le 23 MARS 2022

Objet : Délégation de Service Public de la fourrière automobile de la Commune de VITROLLES 17B001

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2021

Conformément à la Délégation de Service Public d'Octobre 2014 renouvelée en Octobre 2017, nous vous faisons parvenir le rapport annuel d'activité de 2021.

Nous avons commencé notre partenariat en Octobre 2014.

Nous travaillons avec les services de la Police Municipale dans les meilleures conditions. Le suivi des dossiers est assuré régulièrement et nous ne rencontrons aucun problème particulier pour l'exécution de notre mission.

Nous mettons à votre disposition deux véhicules : 1 PL RENAULT et 1 PL IVECO équipés de plateau et panier « Jige International », ainsi que de treuil. Ils peuvent enlever 2 voitures chacun. Dûment habilités et contrôlés annuellement (cartes blanches, cartes grises, contrôles techniques...), ils sont suivis par RENAULT TRUCKS et IVECO à Vitrolles. Nous utilisons ponctuellement les moyens de notre partenaire privilégié DEPANNAGE MANRIQUE aux Pennes Mirabeau. Ceci nous permet d'avoir en permanence des véhicules de tous gabarits disponibles pour les interventions.

Un second parc est désormais disponible sur la commune des Pennes Mirabeau augmentant la capacité d'accueil.

Concernant le temps moyen d'intervention, il est d'environ 20 minutes en fonction de la situation des véhicules à enlever et des manutentions liées à l'enlèvement (blocage ou absence de roues notamment...). Nos chauffeurs sont joignables 24h24 et 7 jours/7 et disposent de téléphones portables.

Nous confions les : destructions administratives, dépollutions et déconstructions des véhicules à la SOCIETE MANRIQUE (Centre VHU – Les Pennes Mirabeau).

Le broyage est assuré par SRI DADDI (Broyeur agréé - Marignane).

Email : vitrollesdepannages@orange.fr

Siret : 950 427 914 00011

TVA Intracommunautaire : FR 85 95042791400011

Concernant les réclamations, elles sont traitées immédiatement par la Direction. Elles sont en général liées à l'injustice de l'enlèvement...

Nous faisons le tour des véhicules avec les propriétaires pour éviter tout litige.

Concernant la facturation « Mairie » nous avons fait le choix de ne facturer que 20 jours de gardiennage quel que soit le nombre de jours de présence (comme prévu dans notre convention).

Pour la période du 01/01/21 au 31/12/2021 nous avons réalisé :

- 366 ENLEVEMENTS
- 241 véhicules ont été restitués
- 002 véhicule remis aux Domaines (Opel Insigna et Mercedes ML)
- 037 véhicules ont été détruits à la demande de leurs propriétaires (suite restitution)
- 125 véhicules ont été détruits à la demande des autorités

Vous trouverez en Annexe le détail de tous les enlèvements, restitutions, remises aux Domaines, et Destructions.

Le chiffre d'affaires généré au 31/12/2021 est de :

- 42 444.75 € TTC pour les particuliers
- Dont 4 780 € de frais de gestion « mairie »
- 40 697.00 € TTC pour la Mairie

Vous trouverez en Annexe le détail mensuel du CA réalisé.

Nous tenons à votre disposition tout document comptable nécessaire à la DSP.

Le Gérant
Marcel MANRIQUE



Email : vitrollesdepannages@orange.fr

Siret : 950 427 914 00011

TVA Intracommunautaire : FR 85 95042791400011

MAIRIE DE VITROLLES ENLEVEMENTS DESTRUCTIONS AU 31/12/2021

MOIS	ENLEVEMENTS				NON CHARGÉ	EXPERTISES : E.A.A				RESTITUTIONS			
	VL	2R	UTIL	PL		VL	2R	UTIL	PL	VL	2R	UTIL	PL
JANVIER	36		1			23	1			18			1
FEBVRIER	19		2	4		11			2	11			1
MARS	23		1	1		13			1	14			
AVRIL	26		1			8				14			
MAI	21					8		1		15			
JUIN	50		1			24				31			1
JUILLET	43	1	2			28	1	2		26			
AOÛT	21		2			8	1	2		15			2
SEPTEMBRE	30					11	1			24			
OCTOBRE	31	1	1			14	1			23	1		1
NOVEMBRE	17					1		1		16			
DÉCEMBRE	28	1	2			6		1		26			
TOTAL	345	3	13	5		155	5	7	3	233	1	6	1

TOTAL **366**

170

241

MAIRIE DE VITROLLES ENLEVEMENTS DESTRUCTIONS AU 31/12/2021

MOIS	DESTRUCTIONS SUITE RESTIT CLIENTS					DESTRUCTIONS MAIRIES					REMISE AUX DOMAINES				
	VL	2R	UTI	PL		VL	2R	UTI	PL		VL	2R	UTI	PL	
JANVIER	2					21	1								
FEVRIER						11			2						
MARS	1					10			1						
AVRIL	2					6									
MAI						6									
JUIN	8					17					1				
JUILLET	2					20	1	1							
AOÛT	4					7	1								
SEPTEMBRE	5					7									
OCTOBRE	7					7					1				
NOVEMBRE	1		1			1		1							
DÉCEMBRE	3		1			3		1							
TOTAL	35	0	2	0		116	3	3	3		2	0	0	0	

37

125

2

MAIRIE DE VITROLLES CA TTC		
MOIS	CA TTC CLIENTS*	CA TTC MAIRIE**
JANVIER	3 370,40 €	2 796,04 €
FEVRIER	2 686,15 €	4 349,35 €
MARS	3 034,26 €	6 349,60 €
AVRIL	3 110,73 €	4 250,84 €
MAI	3 543,29 €	2 796,01 €
JUIN	5 019,65 €	3 417,35 €
JUILLET	3 699,04 €	
AOÛT	4 532,21 €	5 902,69 €
SEPTEMBRE	2 599,33 €	
OCTOBRE	4 048,19 €	6 175,09 €
NOVEMBRE	3 026,90 €	2 485,34 €
DÉCEMBRE	3 774,60 €	2 174,69 €
TOTAL	42 444,75 €	40 697,00 €

DROITS DE GESTION MAIRIE

4 780,00 €

	CLIENTS	MAIRIE
CA 2021	42 444,75 €	40 697,00 €
TOTAL	83 141,75 €	

*CA Particuliers "en temps réel"

**CA MAIRIE en fonction des dates d'entrée

Il est à noter que les véhicules qui ont été enlevés en Décembre seront susceptibles d'être détruits dans le courant du 1er trimestre 2021